



Rencontres nationales de danses urbaines

Programme des tables rondes

Les 23 et 24 avril 1996

Grande Halle de la Villette

LES RENCONTRES NATIONALES DE DANSES URBAINES, PRÉSENTÉES DANS LA GRANDE HALLE DU 23 AU 27 AVRIL, SONT RÉALISÉES EN PARTENARIAT AVEC LE FAS, LA DIV, LE MINISTÈRE DE LA CULTURE, LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS, LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, LE MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES, LE MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT AU TERRITOIRE, DE LA VILLE ET DE L'INTÉGRATION, AVEC LE SOUTIEN DE L'ONDA, DE L'AFAA, DE LA SACD, DU CONSERVATOIRE DE PARIS ET DE LA CINÉMATHEQUE DE LA DANSE.

**Inscription obligatoire aux tables rondes
auprès de Claire Gelineau au 40 03 74 58**

à partir du mardi 9 avril, de 10 h et 13 h et de 15 h à 18 h

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Programme des tables rondes

Mardi 23 avril - Mercredi 24 avril

Demain, quelle danse urbaine ?

La danse urbaine, par sa richesse artistique, par la diversité de ses formes, par sa complexité s'affirme comme réel champ de création. Les Rencontres nationales veulent en rendre compte : pendant une semaine, des compagnies venues de toute la France, plus de deux cents danseurs professionnels ou amateurs, se produiront sur scène pour donner à voir, en une fête de la danse, des pièces à chaque fois particulières et originales.

On parle avant tout de danse, certes. Mais la danse urbaine puise aussi sa folle énergie dans des parcours de vie, dans des situations sociales en rupture : elle vit, se transmet, se débat souvent en terrain difficile. Cette manifestation artistique, cette rencontre témoignera donc de l'ancrage social de la danse urbaine. Elle sera espace d'une parole, parole des danseurs, des programmateurs, des acteurs de terrain, des institutionnels, parole pour dire la danse urbaine telle qu'elle se vit aujourd'hui et depuis maintenant plus de dix ans en France. Il s'agit de parler d'un mouvement en pleine évolution et vitalité qui, par ses questionnements (les *pourquoi ?* et les *comment ?*), s'inscrit dans l'avenir.

Les tables rondes abordent donc les diverses questions qui agitent le milieu de la danse urbaine, champ artistique et social. Pour poser des jalons on fera d'abord état, à travers la danse, du mouvement hip hop, de ses valeurs, de ce que veut être cette danse, des critères artistiques qui la définissent, façon peut-être de donner à s'exprimer diverses "écoles". Puis, on abordera les questions de la professionnalisation artistique, de la diffusion des spectacles et, d'un autre côté, de la formation pédagogique pour une meilleure transmission de cette danse, et de la portée sociale des projets initiés dans les banlieues.

Parallèlement à ce temps de parole, durant les rencontres, seront mises en place des permanences sur la santé du danseur, sur les questions juridiques.

En introduction aux tables rondes

Mardi 23 avril de 14 h à 15 h

Génération hip hop ou le mouv' des zup

Projection du film de Jean-Pierre Thorn, présenté par le réalisateur.

Ce film tourné dans la région Rhône-Alpes donne la parole à des jeunes qui ont fait de la danse de rue leur choix de vie.

Mardi 23 avril de 15 h à 16 h 15

La danse urbaine, quelles écritures ?

Table ronde 1 : la danse et le mouvement hip hop

Au sein du mouvement hip hop, la danse trace son propre chemin, parfois en solitaire. Est-ce une réponse à une demande institutionnelle, du milieu de la danse ? Quels liens idéologiques entretient-elle avec la musique, avec le graf ?

Intervenants

- Hugues Bazin, sociologue, auteur de *La culture hip hop*
- Gabin Nuissier, danseur du groupe Aktuel force
- Eric Bellamy, chanteur du groupe IPN à Lyon
- Dominique Montbelli, responsable de Quartiers en trans, Trans Musicales de Rennes

Médiateur • François Bensignor, journaliste

Table ronde 2 : la danse urbaine, quelles définitions ?

Depuis quinze ans la danse urbaine a évolué, a pris de multiples formes. Danse urbaine ou danse hip hop ? Comment aujourd'hui se définit-elle ? Quels sont les critères artistiques de reconnaissance ?

Intervenants

- Mourad Merzouki, danseur
- Nacéra Boufama, danseuse de la compagnie Fradness'
- Michèle Luquet, secrétaire générale de la Maison de la danse à Lyon
- Jean-Pierre Ega, chorégraphe de la compagnie Nouveau regard
- Pierre Doussaint, chorégraphe
- Rémi Hess, professeur à l'université Paris VIII

Médiateur • Jean-François Michel, directeur du bureau export de la musique française

Synthèse en plénière
de 16 h 15 à 16 h 45

Mardi 23 avril de 17 h à 18 h 15

La formation en danse urbaine

Table ronde 3 : quel enseignement artistique ?

Les danseurs tournés vers la professionnalisation sont en demande d'une formation de qualité et d'ouverture vers d'autres formes dansées. La formation passe-t-elle alors par un passage obligé en danse jazz, contemporaine ou classique ? Comment et par qui peut se faire le lien ?

Intervenants

- Arnold Wohlschies, premier prix du Conservatoire de Paris, ex-danseur du ballet du XX^{ème} siècle, Maurice Béjart
- Jean-Claude Pambe-Wayack, danseur
- Didier Deschamps, inspecteur général de la danse, ministère de la Culture
- Carole Rambeau, chargée du projet hip hop au TNDI Chateaufallon
- Jean Djemad, directeur artistique de la compagnie Black, Blanc, Beur
- Patricia Brouilly, chargé du développement pédagogique au TCD

Médiateur • Daniel Conrod, journaliste

Table ronde 4 : quand on parle de transmission

Dans les quartiers, l'enseignement de la danse urbaine prend une valeur sociale indéniable. Encore faut-il savoir la transmettre. Quelles formations offrir alors aux danseurs qui enseignent aux plus jeunes ? Comment répondre à une demande sans cesse grandissante ?

Intervenants

- Benoît Guillemont, chargé de mission à l'action culturelle, DRAC Rhône-Alpes
- Jean Pomares, inspecteur de la danse
- Moustik, danseur de Dans la rue la danse en formation DE
- Frédéric Tribalat, responsable de la structure Dans la rue la danse
- Sylvie Bousquet, danseuse
- Claude Decailot, chorégraphe

Médiatrice • Pascale Stoven, chargée de mission, FAS Nord-Pas-de-Calais

Synthèse en plénière
de 18 h 15 à 18 h 45

Mercredi 24 avril de 14 h à 16 h

Danse urbaine, valeur sociale et professionnalisation

Table ronde 5 : vivre de sa danse, la diffusion des spectacles

Le monde artistique connaît peu la danse urbaine. Quelles actions mener, quels réseaux créer, comment mobiliser les programmeurs ?

Intervenants

- Solange Dondi, conseiller technique à la danse, ONDA
- Gilles Rondot, directeur artistique de la compagnie Accrorap
- Gilberte Hugouvieux, chef de projet, Inter service migrants Rhône-Alpes
- Charlie Moandal, danseur
- Jacques Blanc, directeur du Quartz, centre national dramatique et chorégraphique de Brest
- Marie-Claude Noiran, secrétaire générale du théâtre de Beauvais

Médiatrice • Marie-Christine Vernay, journaliste

Table ronde 6 : danse urbaine et portée sociale

Le travail en danse urbaine ne peut être dissocié de sa valeur sociale. Quels sont les moyens politiques et artistiques à mettre en place pour faire que les diverses expériences menées soient une réelle force de socialisation ?

Intervenants

- Alain Vulbeau, sociologue, chargé de mission à l'Institut Enfance et famille
- Bachir Lagraa, responsable du groupe Culture street à Valence
- Marcel Notargiacomo, directeur artistique de la compagnie Traction avant
- Josette Baiz, chorégraphe de la compagnie Grenade
- Zineb Foughali, danseuse
- Philippe Delpy, chargé de mission FAS Rhône-Alpes
- Moncef Benothman, chargé de mission à l'action culturelle, DRAC Ile-de-France

Médiateur • Bernard Latarjet, président du Parc et de la Grande Halle de la Villette

Synthèse en plénière
de 16 h 15 à 17 h

**Une permanence juridique ainsi qu'une permanence santé
sont assurées au sein des Rencontres nationales
du jeudi 25 avril au samedi 27 avril de 14 h à 18 h.
Elles ont une fonction de conseil et d'information pour les danseurs.**

Permanence juridique

Elle sera assurée par le Centre d'Information et d'Orientation du Danseur (CIOD), représenté par Pascal Liotier, Agnès Wasserman et Catherine Charpentier.

Le CIOD, département du Théâtre Contemporain de la Danse, propose des consultations juridiques et administratives en direction des danseurs professionnels, toutes disciplines confondues.

Conjointement à la présence du CIOD, auront lieu les permanences suivantes :

- **Jeudi 25 avril à 15 h** : avec Pierre-Marie Bouvery de l'ADAMI sur les droits voisins (droits des artistes interprètes quand leur prestation est filmée).
- **Vendredi 26 avril à 14 h** : avec Patrice Montico de la SACD sur les droits d'auteur.

Permanence santé

Elle sera assurée par deux intervenants différents missionnés par la Direction Départementale Jeunesse et Sport de Paris.

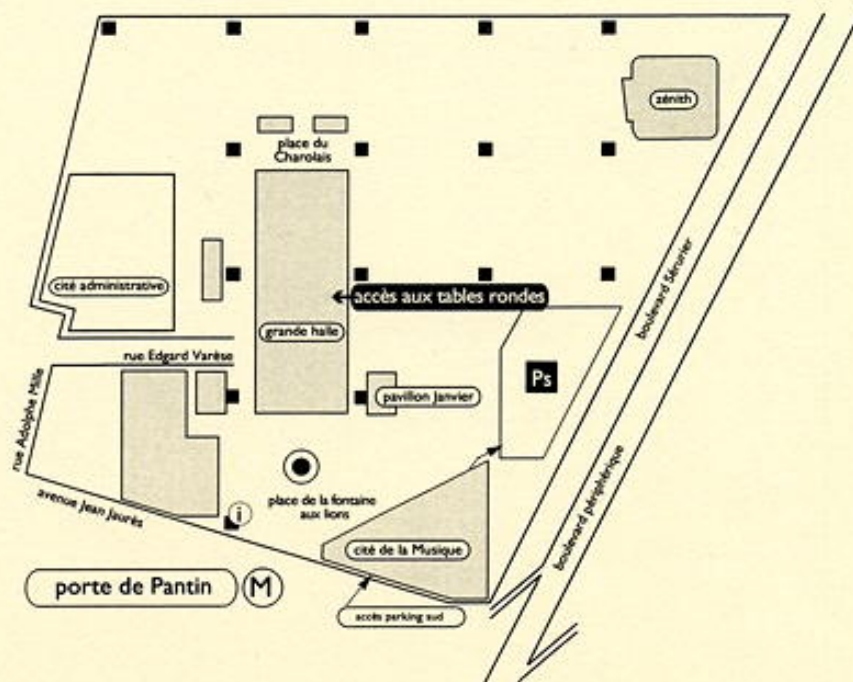
- **Jeudi 25 avril de 14 h à 18 h** : *Comment éviter les ennuis musculaires ?*

Par Michel Roy, secrétaire national de l'USFEN (Union Sportive Française de l'Éducation Nationale).

- **Vendredi 26 avril de 14 h à 18 h** : *Le sport-danse et la diététique.*

Par Jacques Perret, diététicien.

Plan d'accès aux tables rondes



parc de la Villette sud